

CHARTRE DU BÉNÉVOLE

Spectacle 2026 : les 26, 27 et 28 juin

Répétitions les 20 et 21 juin à 14h, répétition générale le 25 juin à la tombée de la nuit

Cette chartre est destinée à tous ceux qui souhaitent participer au spectacle « Cygnes des Temps », promu par l'association « Avenue Mac Orlan », régie par la loi 1901.

Participer à un spectacle vivant est une aventure humaine exaltante qui, néanmoins demande un investissement personnel. Le participant se doit de contribuer à sa réussite pour satisfaire le spectateur et lui offrir une prestation de qualité.

Cela implique, comme dans toute collectivité, des règles et consignes à respecter.

Cette chartre précise les règles élémentaires et les engagements de chacun lors des répétitions et représentations du spectacle « Cygnes des Temps ». Chacun est donc tenu de la respecter, mais aussi de la faire respecter.

➤ L'engagement personnel du participant

L'inscription comme bénévole, au spectacle « Cygnes des Temps » implique :

- La volonté de s'investir et de donner le meilleur de soi-même,
- Le respect des règles de collectivité,
- L'engagement à participer à toutes les répétitions et à tous les spectacles,
- En cas de force majeure, l'engagement à signaler son absence par mail : cygnesdestemps80@gmail.com et à son chef d'équipe au moment du spectacle,
- Le respect des autres participants,
- Le respect des règles de sécurité.

➤ L'implication du bénévole

L'organisation du spectacle est l'affaire de tous. Chacun doit accorder à l'Association quelques heures de son temps selon ses disponibilités (bricolage, distribution de dépliant, sorties de jour, aménagement du site...).

Ceux qui le désirent peuvent aussi prendre des responsabilités dans la structure organisatrice. L'engagement du bénévole n'offre en contrepartie aucune indemnisation et aucun avantage.

➤ Informations médicales

Pour votre sécurité ou celle de votre enfant, informez l'association et le responsable sécurité :

- Des allergies dont vous souffrez,
- Des traitements ou contre-indications médicales à prendre en compte en cas d'accident

➤ Attitude générale

- Les jours de spectacle, **j'arrive à 21 heures au plus tard quelles que soient les conditions météorologiques.**

La décision de l'annulation ou de report de la représentation est du ressort de l'équipe pilotage, du chargé de sécurité et du maire de la commune.

Dès les répétitions :

- Je porte des chaussures **noires** les plus simples possible, pas de tennis, pas de baskets, pas de sabots de jardin, pas de chaussures avec semelles blanches
- Je ne porte pas de bijoux, pas de montre, pas de lunettes (prévoir étui à portée de main à cacher sous vos costumes)
- Je n'utilise pas mon téléphone portable. L'utilisation du téléphone est interdite pendant le spectacle.
- **Je ne fume pas ni ne vapote sur le site du spectacle**
- **Je ne consomme ni ne diffuse alcool et substances illicites (notamment drogues).**
- J'adopte une attitude digne et sans reproche.
- TRES IMPORTANT : Il est conseillé de laisser vos objets de valeurs à votre domicile.
- L'association « Avenue Mac Orlan » se dégage de toute responsabilité en cas de dégradation, perte ou vol d'objets et de valeurs personnels.

CHARTRE DU BÉNÉVOLE

➤ Recommandations diverses

- Je prévois des vêtements chauds et sous-vêtements pratiques (caleçons et débardeurs) qui permettent de se changer rapidement et sans gêne)
- Je prévois aussi des épingles pour réparation d'urgence, miroir, peigne ...
- Je vérifie l'emplacement de mes accessoires.
- J'apporte un sac pour ranger mes affaires personnelles pendant le spectacle.
- Avant la représentation, je me tiens hors de vue des spectateurs.
- J'évite de déambuler sur l'espace scénique dès l'ouverture du site. Il faut préserver l'esprit de surprise.
- Avant chaque scène, même si je n'ai pas beaucoup de temps, je soigne ma tenue, je fais attention aux détails. Bien vérifier aussi les uniformes. (Je me fais aider par les autres, je demande de l'aide, des avis et des conseils).
- **Attention au bruit en coulisses.** Je parle doucement, je ne crie pas. Le public entend très bien tout ce qui se passe.
- Sur le plateau, je parle le moins possible et doucement. Je ne crie pas. Je n'interpelle pas.
Je ne cours pas pour aller me placer.
- En attendant d'entrer en scène, **je suis discret et je ne regarde pas la scène qui se joue.**
- Pour bien suivre le cours du spectacle, **je vérifie l'ordre des scènes sur les panneaux affichés en coulisses**
- **Après chaque scène, je remets les costumes sur les portants sur lesquels ils étaient, les accessoires à leur place.**
- En rentrant d'une scène, je me prépare immédiatement pour la suivante (même si j'ai du temps).
Je me positionne et je reste très concentré(e).
- Je suis très vigilant(e) lors des scènes où l'on rentre dans le noir. Je n'oublie pas de me figer dans certaines scènes.
- J'accentue mes expressions : rire, chagrin, peur, joie. Grands sourires pour les scènes de fête, crainte et tristesse pour les scènes le nécessitant ... C'est du théâtre
- Pendant le spectacle, je ne prends pas les accessoires des autres figurants.
En entrée et sortie de scène, chaque chose doit être prise et remise à sa place.
Attention de ne rien déposer sur les lieux de passage en coulisses et de ne rien oublier sur la scène.
- Si je me sens perdu(e) sur scène, je rejoins un groupe et je m'intègre de la façon la plus naturelle possible. Si je vois un figurant qui semble perdu, je vais à sa rencontre et je l'aide à se remettre dans l'action du tableau.
Si je tombe dans l'obscurité, je me relève le plus naturellement possible (si je peux !) et je continue tranquillement.
- Si je suis en retard pour une scène, cela arrive, je ne rentre pas en scène, je reste en coulisses et je me prépare pour la scène suivante.

➤ Recommandations supplémentaires pour les participants mineurs

- La fiche d'inscription comporte des paragraphes spécifiques réservés aux mineurs qu'il est indispensable de compléter. Dans le cas contraire, le bénévole mineur ne sera pas accepté pour participer au spectacle.
Enfants de 16 à 18 ans : après acceptation de l'adhésion signée des parents, sont considérés comme mineurs autonomes.
- Enfants de moins de 16 ans : après acceptation de l'adhésion signée des parents, **sont placés sous la responsabilité de l'adulte qui est inscrit et présent avec lui.**
- Ils doivent venir avec :
 - **Des vêtements chauds** à mettre entre les scènes, il fait parfois froid le soir, même au début du mois de juillet.
 - **Des sous-vêtements pratiques** (caleçons et débardeurs) qui permettent de se changer rapidement et **sans gêne.**
 - **Des chaussures de couleur noire** les plus simples possible (surtout pas de baskets).
 - **TRÈS IMPORTANT : Ne laissez pas vos enfants apporter des objets de valeur** (montre, bijoux, téléphone portable, appareil photo). Il y a toujours un risque de dégradation, perte sur le terrain et/ou malheureusement de vol. L'association « Avenue Mac Orlan » se dégage de toute responsabilité en cas de dégradation, perte ou vol d'objets et de valeurs personnels.

**Nous faisons tous cela pour le plaisir.
N'oublions pas de nous amuser !**